

d'aide bilatérale du Canada s'est limité à sa participation au Plan de Colombo. Comme d'autres pays membres du Commonwealth accédaient, eux aussi, à l'indépendance, le Canada instaurait, en 1958, le Plan d'aide aux Antilles du Commonwealth et, en 1960, le Plan d'aide à l'Afrique du Commonwealth.

Un an plus tard, notre patrimoine culturel français et notre caractère bilingue ont trouvé leur expression dans la création d'un programme d'aide en faveur des pays de l'Afrique francophone. Ce secteur a pris une expansion considérable à la suite des projets de développement qui ont été proposés par la mission Chevrier en 1968. Dans l'intervalle, le Canada se tournait vers les pays de l'Amérique latine et établissait en 1964 un Fonds canadien spécial au sein de la Banque interaméricaine; en 1970, cet apport s'est doublé d'un programme d'aide bilatérale directe aux pays latino-américains.

En 1960, le Gouvernement avait reconnu que les programmes d'aide font partie intégrante de la politique étrangère du Canada et qu'ils sont façonnés par la nature des relations que le Canada entretient avec les pays bénéficiaires. Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures s'était alors vu confier la tâche de superviser et de contrôler l'administration et l'exécution des programmes d'aide. Le Bureau de l'aide extérieure voyait le jour et par la même occasion, on créait un comité interministériel, maintenant connu sous le nom de Conseil canadien de développement international. Nous étudions présentement les moyens de permettre au Conseil de jouer un rôle encore plus grand que par le passé dans la coordination des politiques des divers ministères engagés dans notre programme d'aide au développement.

La complexité de plus en plus grande des problèmes auxquels sont confrontés les pays en voie de développement nous a forcé de procéder à un examen détaillé de notre programme d'aide au développement. Cet examen a conduit à la publication le 2 septembre dernier de la Stratégie de coopération au développement international 1975-1980. Notre Stratégie n'est pas tant une réévaluation désespérée de la politique de développement international, que la formulation d'un certain nombre de concepts et de pratiques qui se dégagent de nos 25 années d'expérience dans la coopération au développement. Les événements mondiaux ont conféré une acuité toute spéciale à cette remise en question de la raison d'être et de la nature de nos rapports avec les pays du tiers-monde. Déjà en 1970, la Politique étrangère au service des Canadiens laissait entrevoir que les formes d'aide appliquées au cours des années soixante ne répondaient pas aux exigences de la décennie qui commençait. La Stratégie 1975-1980 est loin d'être une formule rigide. Elle est conçue de façon à s'adapter au cours des événements, tout en maintenant la continuité qui est primordiale au succès de programmes de développement social et économique à long terme. Je n'ai pas l'intention de m'attarder à une revue des 21 points de la Stratégie. J'aimerais simplement souligner certains des plus importants.